



Le manoir de Flacé à Souigné Flacé -  
dessin de R. Thomas

## le billet

Patrick Dejust, Président de MPS  
Chers adhérents, chers amis

Voici notre dernier bulletin pour l'année 2018, en couleur et enrichi de quelques petits articles. Il fallait bien cela pour marquer cette 100ème lettre aux adhérents.

Ce chiffre symbolique est l'occasion de tenter une réflexion sur notre action, et au-delà, sur le devenir du patrimoine rural.

À première vue, les choses ne sont pas réjouissantes : il suffit de se promener pour voir des bâtiments dénaturés, la campagne maltraitée et de nombreuses constructions anachroniques ou hors d'échelle. Il semble bien que les défenseurs du patrimoine aient bien du mal à résister aux visions de court terme et aux lobbies de toutes sortes.

Il faut se rendre à l'évidence : la civilisation paysanne traditionnelle est passée et ses traces s'effacent petit à petit.

Heureusement, il y a aussi de bonnes raisons d'espérer et de se réjouir : nous constatons petit à petit une prise de conscience qui touche l'ensemble de la population. Le succès de certaines émissions télévisées, des portes ouvertes, des appels au mécénat populaire pour sauver telle église ou tel château prouve l'intérêt du public pour le patrimoine. Le tourisme a une importance économique considérable en France au niveau des bâtiments les plus prestigieux (Paris, Versailles), mais le potentiel des campagnes est énorme et encore largement sous exploité.

Arrivée à ce centième bulletin, notre délégation peut être fière du travail accompli. Il s'additionne à celui des autres délégations et associations patrimoniales. Même si elle peut paraître insuffisante, notre action apporte sa pierre à l'édifice : quelques centaines de conseils effectués, des dizaines d'ateliers, des sorties et bien d'autres activités.

Bien sûr, nous allons continuer, en espérant avoir les moyens de notre enthousiasme, pour le patrimoine rural, mais aussi avec et pour nos adhérents sans lesquels nous n'existerions pas.

Amicalement  
Patrick Dejust



## actu 1

Samedi 10 novembre 2018

**ATELIER** animé par  
Luc VAN NIEUWENHUYSE, A.  
GAUDIN, CL. FORGE

**"Isoler une maison ancienne"**

"Les maisons anciennes supportent-elles toutes les isolations?"

Réflexions générales et examen de cas concrets sur l'isolation d'une maison ancienne

(sols, murs, plafonds, combles)  
Mayet

Voir le détail de la journée en dernière page

## actu 2

Vendredi 30 novembre 2018

20h30

**CONFÉRENCE**

Philippe GRÉGOIRE

**"le bâti ancien dans  
la Sarthe"**

Salle des Ardrières au Mans  
rue du Happeau

Conférence gratuite ouverte à tous les publics

# LA MAISON DE VIGNES DE SAINT-GEORGES DE LA COUÉE

Alain Rocheron

Restauration d'un petit bâti rural à Saint-Fraimbault,  
commune de Saint-Georges de la Couée

Août 2016, août 2018

Ce petit édifice typique de la Vallée du Loir en état de décrépitude avancée attendait depuis des lustres qu'une bonne fée se penche sur son cas. A l'initiative conjointe de l'association des Compagnons de Saint-Georges, des Maisons Paysannes de France et bien sûr de ses propriétaires Madame et Monsieur Thomas, il fut décidé en août 2016 d'entreprendre une restauration douce et discrète, à l'identique : « Une bonne restauration doit rester invisible » !

Un travail fondé sur de simples raccords et reprises, avec des matériaux anciens a donné authenticité et exemplarité à cette restauration. Seule la porte et le contrevent, les sablières, la charpente, les chevrons et les coyaux ont été refaits en bois neuf. La couverture au clou a été réalisée en ardoises de récupération, le faîtage en tuiles et faitières de terre cuite anciennes.

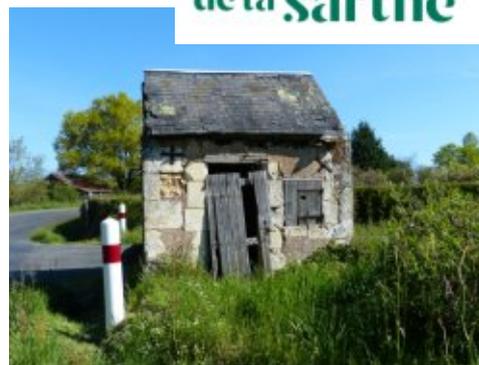
La souche de cheminée quasiment disparue a été reconstruite en briques « belges ». La pointe de pignon est a retrouvé sa porte et son bardage fabriqués en bois ancien et patiné.

Deux pierres de tuffeau particulièrement endommagées ont été remplacées « en tiroir » au pied-droit de l'entrée. Les raccords d'enduits ont été réalisés à la chaux aérienne et au sable local dit « du Loir » à l'extérieur. Six « quenouillées » de torchis ont colmaté le trou dans le plancher à l'intérieur.

Un simple badigeon blanc à la chaux éclaire l'intérieur.

Il fut décidé que les menuiseries seraient peintes à la peinture à l'huile et pigments dans les tons bleu-gris, tandis que la pointe de pignon

maisons  
paysannes  
de la sarthe



bardée le serait en rouge-brun.

Enfin, un soin particulier fut donné à la recherche d'une quincaillerie authentique et de récupération : clenche, serrure, gonds.

Félicitation à tous les bénévoles qui se sont affairés depuis l'automne 2016 à l'été 2018, merci à tous les donateurs de matériaux anciens, et bravo encore à son propriétaire pour la confiance qu'il nous a généreusement octroyée pendant ces deux années. 

M. Maurice Thomas, propriétaire et Bruno Haton charpentier-couvreur bénévole



# LE MONUMENT AUX MORTS DE BOULOIRE

François Pasquier

Dès le 6 septembre 1919 le conseil municipal de Bouloire décide d'élever un monument «à la mémoire des enfants de Bouloire».

Pourtant si la décision est prise elle ne va pas de soi et donne lieu à de nombreuses discussions sur le lieu d'édification. La place du château sera finalement choisie.

Un entrepreneur cimentier de Saint Calais, M Foglietti, est choisi mais son projet est refusé par la commission préfectorale qui juge le projet « sans caractère artistique et le ciment armé doit être proscrit pour un monument aussi coûteux »

Finalement c'est le sculpteur manceau Robert Gaullier qui œuvre à Bouloire après avoir aussi travaillé à Saint Calais, Coulaines, Montbizot, Brûlon, Neuville. On retrouve entre tous ces monuments des points communs comme l'utilisation de la pierre de Chauvigny et la Croix de guerre qui surmonte l'édifice.

Suite au décès du sculpteur et à la reprise de l'entreprise le monument n'est inauguré que le dimanche 12 novembre 1922.

Ce monument, à l'origine entouré d'une grille en fer

forgé, peut être divisé en 3 parties.

La partie basse du monument est un cube légèrement tronqué avec sur la face avant une



corniche en arcade (ciel?). En dessous de cette corniche, le casque modèle Adrian, d'où partent des rayons solaires, recouvre une ruche avec des abeilles. On distingue également une charrue et une branche d'olivier. Cette riche symbolique rurale en bas relief n'est pas surprenante dans un gros bourg très rural où l'industrie ne s'est pas développée.

Au milieu, la partie centrale, la plus imposante, comporte sur les trois faces la liste des 91 soldats morts pour la France classés par ordre alphabétique par année de décès mais sans grade ni distinction (souci d'idéal républicain égalitaire). Sur la face avant deux drapeaux inclinés vers l'intérieur s'entrecroisent. Par dessus vient s'afficher cette dédicace :

« LA COMMUNE DE BOULOIRE À SES ENFANTS  
MORTS POUR LA FRANCE »

La partie haute est ornée d'une Croix de guerre sans l'effigie de la République mais avec celle d'un homme couronné de lauriers et cette croix est entourée d'une cordelière à deux rameaux (laurier à gauche et chêne à droite). Cette décoration fut accordée à titre posthume à tous les « morts pour la France ».

Ce n'est qu'en 1979 que le monument fut déplacé sur décision du Conseil Municipal (après de vifs débats) vers l'entrée du cimetière afin de dégager la place et de permettre d'avoir plus de recueillement lors des cérémonies



# PETIT PONT DE PIERRE

Patrick Dejust

## Éléments d'architecture paysanne

Le petit pont jouxtant le moulin du Bas-Possé est composé de belles dalles de grès reposant sur une rangée de piles de même matériaux )

Ce grès éocène, à grains fins, dit également grès à sabalites, servait anciennement pour la construction et les pavés. Il a été énormément utilisé au Mans, mais également en différents endroits de la Sarthe. Des gisements existaient notamment entre Coulaines et Sargé (près de la Tuerie), entre Le Mans et Parence (Le Sablon blanc), à Pruillé-le-Chétif (Les Tréfins), à Fyé (Les Hauts



C'est ce matériau qui a servi à ériger les mégalithes. Un peu délaissé à l'époque gallo-romaine, son emploi est devenu courant au moyen âge et il a été massivement exploité jusqu'au 19ème siècle pour la construction et les pavages (Le Mans).

A priori, cette roche était difficile à exploiter. Pourtant, nos prédécesseurs ont réussi à extraire et à tailler de magnifiques pierres de chaînage (Sargé), des poteaux d'entrée de champs (secteur de Beaumont), des dalles de pont (Piacé).

Au Bas-Possé, certaines dalles mesurent plus de 2,30 m pour une largeur de 42 cm et une épaisseur de 30 cm, soit un volume de 0,30 m<sup>3</sup>, ce qui représente un poids de 0,75 tonne par dalle (la masse volumique du grès étant d'environ 2500 kg/m<sup>3</sup>).

Ce pont a probablement été réalisé à la fin du moyen âge, en même temps que le creusement du bief, mais on ne peut pas exclure une construction plus tardive avec l'amélioration des techniques et des transports. Ce qui est sûr, c'est qu'il était déjà « de pierre » en 1834\*.

Avec quelles techniques a-t-il été construit ? Certains de nos adhérents ont peut être des éléments de réponse... 🗨️

\* D'après la « visite et montrée du bordage et du moulin du Bas-Pousset » de 1834.

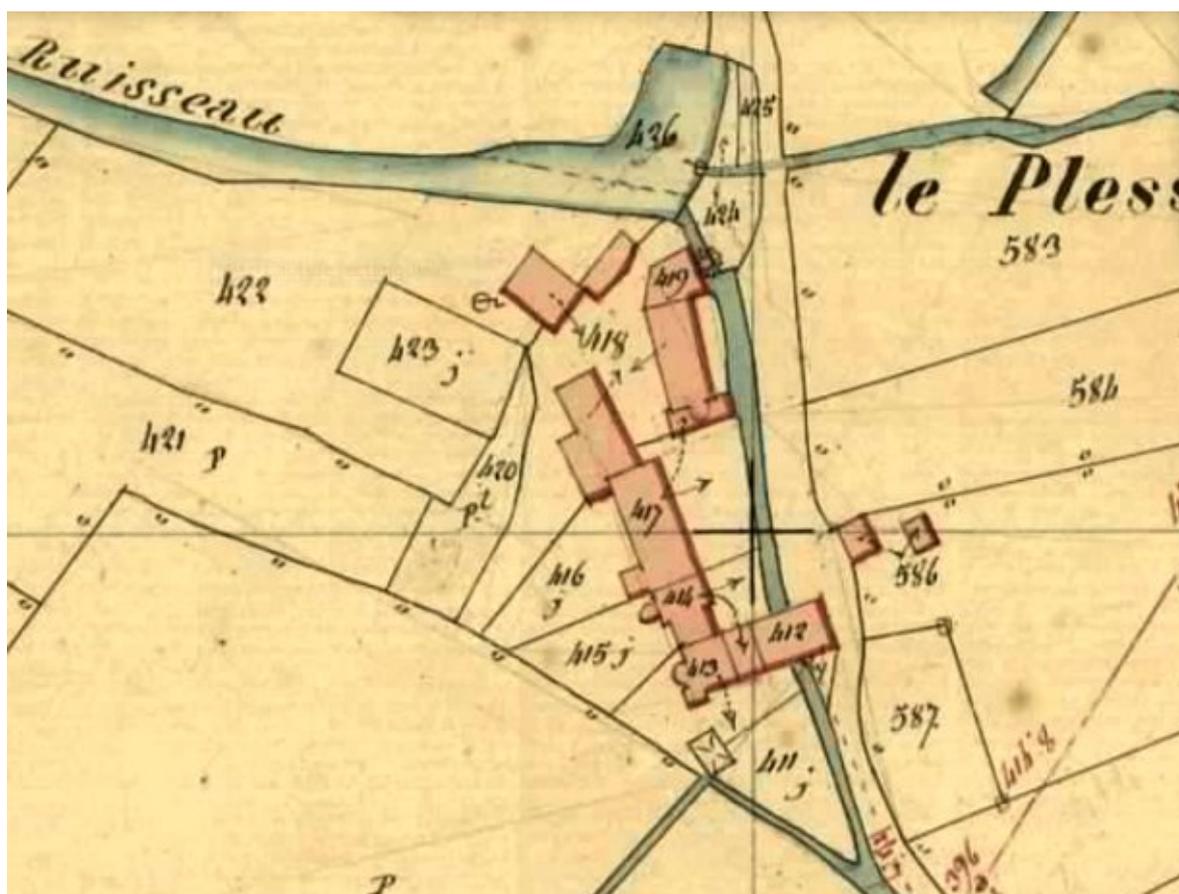


Rochers, Les Garennes), à Oisseau (Les Murteaux), à Pouvrai dans l'Orne, à Ligron (La Fribaudière) et sans doute dans bien d'autres endroits de la Région.



# MA MAISON ET SES ARCHIVES

Jean Edom



C'est devenu un réflexe salutaire, lors d'un service conseil, de se référer au plan cadastral ancien pour voir - si la maison étudiée y figure déjà - ou si elle a été modifiée, agrandie, diminuée, détruite - ou encore, plus rarement, pour d'autres raisons particulières, comme par exemple découvrir sur ce plan le réseau hydraulique autour d'un moulin.

On repère ainsi le moulin avec sa roue (419), la retenue d'eau et son barrage (424 et 425), l'évacuation du trop plein au-dessus du mot « le Plessis», le mot « ruisseau » désigne en fait le bief, à savoir la dérivation du ruisseau non visible sur le cadastre, sans oublier le logement du meunier avec ses dépendances (418).

Mais si la consultation du plan cadastral est primordiale et incontournable, elle n'est que le point de départ de la recherche car il y a une multitude d'autres documents à consulter. À

commencer par les autres documents cadastraux comme « l'état des sections » et la « matrice cadastrale ».

Au fur et à mesure de la progression de ma propre expérience, j'ai été de plus en plus surpris de ce potentiel inexploité et de son abondance (enregistrement, archives notariales...).

Par ailleurs, j'ai pu constater que la recherche entreprise, par la méthode développée et par les résultats obtenus, était fort gratifiante pour son auteur et qu'elle augmentait sa motivation pour la restauration et sa passion pour sa maison.

C'est pourquoi, pour aider chacun à démarrer ce processus et découvrir ce plaisir, je me propose de transmettre mon expérience en ce domaine, en animant un atelier à partir de l'année prochaine sur ce vaste thème : « ma maison et ses archives ».



# DEUX ÉPIS DE FAÎTAGE SUR UNE MAISON DE 1780, CELÀ INTERPELLE

Annick & Marin Labbé



La question de leur authenticité peut se poser. On sait que les révolutionnaires abhorraient les symboles de la royauté. Est-il symbole plus royal que la fleur de lys ? Si le propriétaire a fait installer ces épis de faîtage au moment de la construction, comment se fait-il que dans les années qui ont suivi 1789, les édiles républicains n'aient pas obligé le propriétaire à descendre cet emblème ostentatoire de l'ancien régime ?

Bien sûr, dans cet extrême Ouest du département, on était en pays tenu par les chouans, mais la loi républicaine s'y appliquait néanmoins.

Et pourtant après dépose pour remise en état, leur ancienneté a pu être vérifiée.

La réponse hypothétique pourrait être que le propriétaire, Pierre Joly, un royaliste convaincu, (chef chouan local) ait voulu lors de la restauration installer ces marques du pouvoir royal revenu, à la manière des supporters de football après un match : « On a gagné, on a gagné.. »

Nota : Ces épis de faîtage comportent une bague qui supportait une girouette, laquelle a été restituée. 🏰



# COUVERTURE A LA BAUGEOISE

Une exception dans le domaine des toitures

Toit à la baugeoise sur voûte maçonnée

Daniel Gautun

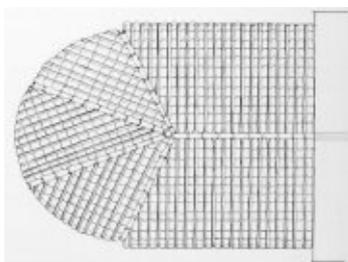
Ce type de couverture à la baugeoise sur maçonnerie est unique en Sarthe

Le chœur et l'abside, voûtés de pierres, sont protégés par une couverture peu pentue en tuiles creuses posées à la baugeoise : seules les tuiles courantes sont posées, les couvrantes (ou chapeaux) sont remplacées par un boudin au mortier de chaux (appelé crétis) qui assure l'étanchéité de la couverture.

C'est l'illustration parfaite d'un savoir-faire très localisé et ancien : on ne le trouve que dans la région de Baugé. (Maine et Loire) et... Créans (commune de Clermont-Créans). La tuile était vraisemblablement façonnée dans un cadre en bois puis courbée sur la cuisse ou sur une forme en bois. Révélant une production artisanale et manuelle, le profil varie d'une tuile à l'autre. Le couvreur joue sur ces différences pour bien « gerber » la toiture, les tuiles doivent être soigneusement disposées selon leur profil.

Le joint de mortier appelé crétis, boudin ou « andouille » était préparé avec de l'eau, du sable de carrière plus liant que le sable de Loire et de la chaux. L'épaisseur du crétis est fonction de la régularité des tuiles et le « rayon » est d'autant plus fin que les tuiles sont belles et la toiture bien « gerbée ». Le même mortier se retrouve aux solins et au faitage.

La longévité d'une tuile baugeoise excède facilement un siècle. Une tuile en bon état, datée de 1786, trouvée en place récemment aux Rairies le confirme. Il faut juste veiller à l'entretien du toit : le débarrasser de mousses qui détériorent les tuiles en les exposant à l'humidité et au gel. Le crétis peut durer 25 à 30 ans, il doit s'user et non se désagréger ni se fendiller.



plan de la couverture

extrait du traité de couverture traditionnelle de Pierre Lebouteux



Chœur et abside (photo D. Gautun)



(photo D. Gautun)

A Créans pas de charpente bois au-dessus de l'abside. Les tuiles sont scellées sur la voûte en pierres et calées avec des rangs de briques. Les premières tuiles en bas du toit sont débordantes et permettent une évacuation de l'eau loin du pied des murs.



(photo D. Gautun)

Gerber le toit : avant de sceller les tuiles sur la maçonnerie il faut les trier. Elles n'ont pas toutes la même largeur. Le toit sera alors bien gerbé. La couverture au-dessus de la partie de l'abside en « cul de four » est coupée en 3 parties par 4 arêtiers. Les rangs de tuiles sont parallèles à l'un des 4 arêtiers.



# actu1

Samedi 10 novembre 2018

maisons  
paysannes  
de la sarthe

ATELIER animé par

Luc VAN NIEUWENHUYSE, A. GAUDIN, CL. FORGE.

## "Isoler une maison ancienne"

Préparation de la journée : J. EDOM, J.CI. PELLEMOINE, Luc VAN NIEUWENHUYSE.

Horaires : 9h30-12h30 et 14h-17h (apporter son pique nique) – accueil entre 9h et 9h30

Lieu : entreprise LCCT - parc du vieux moulin – route d'Ecommoy – Mayet 72360

Participation financière : tarif réduit 20€ pour chacun des membres d'une adhésion couple

autre adhérent 30€; non adhérent 45€.

(le nombre de places est limité à une vingtaine)

Inscription obligatoire (avec paiement par chèque à MPF) avant le 6 novembre, à envoyer à Jean EDOM 1 rue de canard Clefs 49150 Baugé en Anjou

Contacts possibles: Jean EDOM - jean.edom@orange.fr - 02 41 82 50 10  
Jean Claude PELLEMOINE – pellemoine.genevieve@wanadoo.fr

m  
pf

# actu2

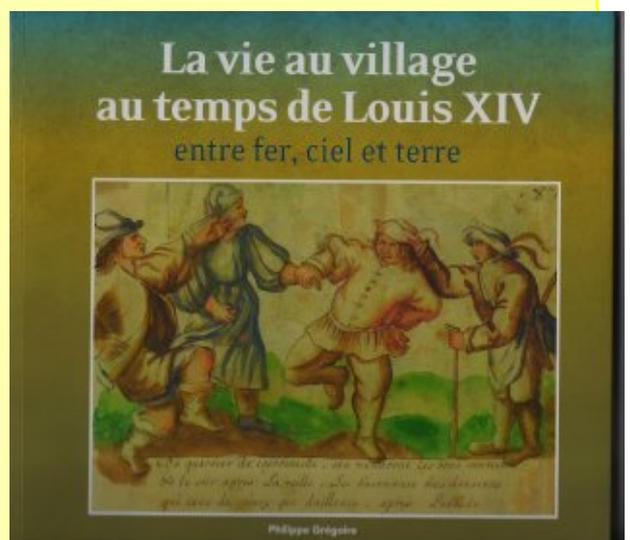
Vendredi 30 novembre 2018 à 20h30

CONFÉRENCE  
Philippe GRÉGOIRE

"le bâti ancien dans la Sarthe"

Philippe Grégoire, auteur de "la vie au village au temps de Louis XIV" a accepté pour Maisons Paysannes d'adapter son ouvrage aux problématiques de restaurations.

**Salle des Ardrières au Mans**  
**rue du Happeau**



Conférence gratuite ouverte à tous les publics